



Le Gambit

Membre de la **Fédération Française des Echecs**
AGREE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Code FFE : **V31002**

Maison des associations Clément ADER (Ancienne école) Salle n° 6
Place des combattants d'Afrique du Nord - 31 600 MURET

49^{ème} Trophée DUSSART

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

Article 1 :

Le Gambit de Muret organise le 49^{ème} Trophée DUSSART le lundi 1^{er} mai 2023, homologué FFE sous le numéro 59202.

Article 2 : Critères d'organisation du Tournoi

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et en application depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les appariements se font au système Suisse (règle C.04 FIDE) assistés par ordinateur (programme PAPI), (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement).

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs ayant réglé leur droit d'inscription.

Participation ouverte à tous les joueurs licenciés.

Lieu : Les parties se joueront à la **salle des fêtes Pierre SATGE** (à Muret) Place Léon BLUM.

Article 3 :

Cadence : 25 minutes par joueur.

Règlement : l'article A5 du jeu rapide s'applique pour l'intégralité de la manifestation et la partie est perdue au second coup illégal achevé constaté par l'arbitre.

Nombre de Rondes : 7

Article 4 :

Déroulement du tournoi : 3 rondes le matin, 4 rondes l'après-midi (reprise à 14h).

Licence : A ou B obligatoire, les non licenciés prendront la licence sur place au Gambit de Muret.

Inscriptions : De 8h15 à 9h15.

Un joueur pourra entrer à la deuxième ronde avec 0 point.

Affichage des appariements et classement provisoire en deux endroits de la salle.

Article 5 :

Droit d'inscription : Payable sur place, y compris pour les joueurs titrés, 15€ pour les seniors, 7€ pour les jeunes.

Répartition des prix :

Voir affichage en annexe dans la salle du tournoi.

- Classement général
- Prix par catégorie

Prix attribués dans l'ordre du classement.

Prix non cumulables.

Présence des joueurs obligatoire pour recevoir leur prix.

Informations complémentaires

1. Sont considérés comme Vétéran les joueurs nés avant le 01/01/1957.
2. Le ELO pris en compte pour les appariements est le ELO rapide (sauf cas particuliers).

Article 6 : Classement

Le classement est établi au nombre de points.

Pour les ex-aequo, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- Le Buchholz tronqué
- Le Cumulatif
- La Performance

Article 7 : Conduite des joueurs

Avant la partie, les joueurs vérifient lors de l'appariement leur score global, la position des pièces, la couleur attribuée et l'affichage des pendules.

Pendant la partie, interdiction de quitter sans autorisation l'aire de jeu ; éviter toute discussion et toute lecture suspecte ; l'attitude doit être convenable et la tenue correcte ; les pendules ne doivent pas être frappées fort par les joueurs, en particulier pendant les zeitnots.

Les spectateurs doivent s'abstenir de manifester en cas de chute du drapeau et de faire des commentaires pendant une partie. Le silence est de rigueur.

Le joueur ayant le trait ne peut quitter l'espace de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Un téléphone mobile ou tout moyen électronique de communication ou tout dispositif capable de suggérer des coups doit être rangé dans un sac complètement éteint. Si l'appareil produit un son en cours de partie, le joueur perd la partie.

Après la partie, le gagnant ou les blancs en cas de partie nulle, donne le résultat et la pendule à la dernière ronde tandis que l'autre joueur range le jeu.

Les blitz sont interdits dans la salle du tournoi.

Un joueur qui arrive devant l'échiquier avec 25 minutes de retard est déclaré forfait.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre ou l'organisateur, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

En cas de non communication du résultat deux minutes après la fin de toutes les rencontres, la partie sera considérée comme nulle par la table d'arbitrage.

Lorsque l'appariement est affiché, une contestation de résultat peut être prise en compte dans les 5 minutes suivantes. Dans ce cas l'appariement est refait. Passé ce délai, la ronde est lancée et aucune contestation ne sera prise en compte.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. L'exclusion du tournoi pourra être prononcée si nécessaire.

Article 8 : Arbitres

Hervé CAMILLERI (AFO1), Jean-Paul FORA (AFO1), Bernard CALLEJON (AFC), Joël BOURSON (AFC).

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Les Arbitres
H. CAMILLERI, J.P. FORA, J. BOURSON.

L'Organisateur
B. CALLEJON